

PACTE FINANCIER

SEULES 228 COLLECTIVITÉS ONT SIGNÉ

Les articles de la presse spécialisée se sont fait l'écho du refus de nombreuses collectivités, dont une majorité de départements, de signer le PACTE financier avec l'État.

La Fédération Force Ouvrière des Personnels des Services Publics et des Services de Santé (FOSPS) rappelle qu'elle est opposée à la mise en place de ce carcan budgétaire, dicté par une logique comptable et qu'elle se félicite de la décision de nombreux exécutifs qui refusent la tutelle de l'État. En limitant à 1,2 % (inflation comprise) l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement des plus importantes collectivités, l'État fait à nouveau peser sur les services publics locaux, et par ricochet, sur les agents, la responsabilité de la dette et des déficits publics.

Pour la Fédération FOSPS, c'est inacceptable. En effet, les budgets des collectivités ne sont et ne peuvent pas être en déficit, car la loi le leur interdit, et d'autre part, celles-ci participent à la plus grande partie de l'investissement public en construisant notamment des équipements nécessaires à la population : écoles, crèches, lycées, collèges, routes...

D'un point de vue strictement syndical, nous ne pouvons accepter que les agents soient victimes des décisions gouvernementales à travers cette limitation des dépenses de fonctionnement. Qu'il s'agisse des personnels des écoles, du ramassage des ordures ménagères, de l'état-civil, etc, tous concourent à rendre un service public de qualité en toute neutralité et dans des conditions souvent difficiles.

Il n'est pas question que Force Ouvrière accepte que ces mêmes agents voient leurs régimes indemnitaires rabetés, leurs carrières bloquées, leur action sociale réduite... par la limitation arbitraire des dépenses de fonctionnement.

FO CONTINUERA DE DEFENDRE LES INTÉRÊTS DES AGENTS, TITULAIRES OU CONTRATUELS, ET À TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR LEUR OBTENIR DE NOUVELLES AVANCÉES SOCIALES

Fait à Paris, le 5 juillet 2018

Le secrétariat fédéral